Les Félix

LA CHÂTAIGNERAIE
SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 OCTOBRE

CONCOURS DE PEINTURE
« *Les Félix* » en direct

Dans le cadre des **Journées Culturelles d'Automne 2021**, la ville de La Châtaigneraie en partenariat avec l'**Association « Les Amis de Félix Lionnet »** organise un **concours de peinture du samedi 9 octobre au dimanche 10 octobre** en direct dans le parc de la Mairie de La Châtaigneraie.
Le concours aura pour thème « **l'automne** ».

INSCRIPTION
Pour participer au concours, le formulaire d'inscription ci-dessous devra être dûment rempli par les candidats et retourné à la mairie avant le 30 septembre 2021, avec le règlement (chèques à l'ordre des « Amis de Félix Lionnet »). Les candidats se présenteront le samedi 9 octobre à 8h à la Salle Félix Lionnet. Possibilité de s'inscrire le jour même (cf article 6).

REMISE DES PRIX
La remise des prix sera effectuée le dimanche 10 octobre à 18h.

PRIX ATTRIBUÉS
Peintres professionnels : Valeur **500 euros**
Peintres amateurs : Valeur **250 euros**
Enfants moins de 16 ans : Valeur **150 euros**
Prix spécial du jury* : Valeur **100 euros**
*Le Prix du Jury est attribué à tout peintre amateur du Pays de La Châtaigneraie

Renseignements (Mairie) : 02 51 69 60 41

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____ PRÉNOM _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TEL _____ COURRIEL _____

Je participe au concours « Les Félix » de La Châtaigneraie :

☐ Peintres professionnels ☐ Peintres amateurs ☐ Enfants moins de 16 ans

Des photos seront prises lors du concours de peinture et publiées sur les outils de communication de la commune (Site internet de la commune de La Châtaigneraie, Au fil de l'Info, Page Facebook de la commune, Instagram de la commune). Merci de compléter le document ci-dessous afin de donner votre accord sur la publication ou non des photos dans lesquelles vous apparaissez.

☐ J'autorise la publication des photos dans lesquelles j'apparais :
- ☐ Sur le site internet de la commune
- ☐ Dans Au fil de L'info (Bulletin municipal)
- ☐ Sur la page Facebook de la Commune et Compte Instagram de la commune

☐ Je n'autorise pas la publication des photos dans lesquelles j'apparais : (Cocher votre choix)

Date : ..... Signature :

Coupon à envoyer par courrier avec le chèque à l'adresse suivante :
Mairie de La Chataigneraie - Concours « Les Félix »
38 rue de la République BP40006 - 85120 La Châtaigneraie

Le règlement du concours de peinture « Les Félix » de La Châtaigneraie

9 et 10 octobre 2021

Article 1 - Le Concours « Les Félix » de La Châtaigneraie est un concours de **peinture** ouvert à tous les peintres professionnels, amateurs et enfants de moins de 16 ans. *Les dessins ou autres œuvres n'utilisant pas la peinture ne seront pas primés*.

Article 2 - Le concours se déroulera les 9 et 10 octobre 2021 dans le parc de la mairie de La Châtaigneraie. Le public pourra assister au concours.

Article 3 - Toutes les disciplines et techniques de **peinture** sont admises.

Article 4 - Pour 2021, le thème imposé est : L'Automne

Article 5 - Les supports sont libres. Le format ne doit pas dépasser une surface maximale de 1 m².

Article 6 - Montant de l'inscription :

- Moins de 16 ans au 31 décembre 2021 GRATUIT
- Autres : 10 € avant le 30 septembre 2021
  15 € le jour même
- En cas de paiement par chèque, celui-ci devra être libellé à l'ordre des « Amis de Félix Lionnet »

Article 7 - Les participants se présentent à la salle Félix Lionnet le samedi 9 octobre **8h**, pour faire estampiller un ou deux supports vierges.

Article 8 - Le concours se déroule dans le parc de la mairie **le samedi 9 octobre de 9h à 17h et le dimanche 10 octobre de 9h à 16h**. Les artistes concourant laisseront leurs œuvres salle Félix Lionnet le samedi et les récupèreront le dimanche matin.

Article 9 - Une seule œuvre estampillée par participant, signée et non encadrée, est admise à concourir. Elle sera exposée le dimanche place des Halles de 16h à 17h30.

Article 10 - La remise des prix a lieu le dimanche à 18h00. Les décisions du Jury sont sans appel.

Article 11 - Les œuvres primées sont acquises à la ville de La Châtaigneraie.

Article 12 - Les auteurs des œuvres primées acceptent d'abandonner leurs droits au profit de la ville de La Châtaigneraie

Article 13 - Les œuvres participant au concours ne peuvent être négociées avant la proclamation du palmarès.

Article 14 - Le jury est composé de 7 membres : 1 membre représentant «Les Amis de Félix Lionnet», 1 membre représentant la Mairie, 5 artistes à désigner. La composition du jury avec le nom du président sera affichée salle Félix Lionnet avant le début du concours.

Article 15 - Les Prix sont les suivants

- **Peintres professionnels :** Un Félix plus un prix valeur **500 euros**
- **Peintres amateurs :** Un Félix plus un prix valeur **250 euros**
- **Enfants moins de 16 ans :** Un Félix plus un prix valeur **150 euros**
- **Prix spécial du jury* :** Un Félix plus un prix valeur **100 euros**

*réservé à tout peintre amateur du Pays de La Châtaigneraie

Important : *sont considérés Peintres Professionnels, les artistes possédant un* ***numéro de Siret***

Article 16 - Aucun prix ne peut être cumulé avec un autre prix.

Article 17 - Chaque participant est responsable de ses œuvres et de son matériel pendant la durée du concours, et peut, s'il le désire, contracter une assurance.

Article 18 - Les clichés photographiques et images vidéo pris à l'occasion du Concours de Peinture des « FÉLIX » en vue de sa promotion, sont réputés libres de droit.

Article 19 - La ville de La Châtaigneraie se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement et les prix. Elle peut également annuler le concours à tout moment quel que soit le motif, dans ce cas les artistes engagés seront remboursés.

Article 20 - L'inscription au concours implique l'acceptation du règlement.

Traitement des données personnelles : Les données à caractère personnel collectées (nom, prénom, adresse, mail, téléphone) seront utilisées et conservées par les services de la mairie uniquement dans le cadre de l'organisation du concours de peinture 2021. Les photos prises lors de ces 2 journées seront utilisées sur les supports de communication de la commune (cités précédemment) et seront conservées dans les archives communales. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie : mairie@la-chataigneraie.fr ou 02/51/69/60/41. Le délégué à la protection des données est E-collectivités, 65 Rue Kepler, 85000 LA ROCHE SUR YON – 02.53.33.01.40 – contact@ecollectivites.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés et n'ayant pas obtenu de réponse, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – 3 Place de Fontenoy – 75334 Paris cedex 07 – 01.53.73.22.22).

Organisé par

Ville de LA CHÂTAIGNERAIE